

## Résolution : ACE Fredericton-South

Considérant que le gouvernement Conservateur de David Alward, menée alors par le ministre des Finances et actuel chef du parti Conservateur, Blaine Higgs, ont violé la confiance des fonctionnaires provinciaux actuels et anciens qu'ils avaient envers leur régime de pension; et  
Considérant que le gouvernement Alward s'est aussi délesté des protections établies dans la loi sur les prestations de pension pour les employés du secteur privé; et

Considérant que les prestations de pension de nombreux employés sont absentes ou insuffisantes;

Qu'il soit donc résolu que :

Le Parti vert du Nouveau-Brunswick prépare une politique complète sur les pensions qui tiennent compte des sujets des griefs et des insuffisances dans les dispositions pour les revenus de pension, et dans le but de :

- a) Garantir que les prestations de pension des employés du gouvernement actuel et ancien soient justes, tel que déterminée par ces employés actuels et anciens;
- b) Modifier la loi sur les prestations de pension afin de rétablir la protection des prestations des retraités du secteur privé;
- c) Améliorer les revenus de pension des employés et des travailleurs indépendants qui ne reçoivent pas de revenus de pension adéquats.

\*\*\*\*\*

Une ébauche des détails de cette politique présentée par Norman Laverty sera partagée avec les membres du groupe de travail des politiques du Parti vert pour commentaires. À cause du caractère technique de cet enjeu, nous recommandons qu'un groupe de travail du comité des politiques soit formé pour étudier les détails de cet enjeu et pour faire des recommandations concrètes sur comment les éléments de cette résolution peuvent être satisfaits.

Note : Le proposeur de cette résolution de l'ACE de Fredericton-Sud, Norman Laverty, souligne que la résolution ci-dessus n'est pas censé éliminer la politique actuelle du PVNB sur les revenus de retraite, excepté là-où elle les améliore. Il fait remarquer aussi que la disposition sur un revenu annuel garanti (RAG) ou sur un revenu de base garanti (RBG) est le véhicule préféré pour la sécurité d'un revenu de retraite, mais ces changements sont nécessaires en l'absence d'un RAG.